

Finances est exacte et que nous pouvons nous y fier, car nous savons avec quel soin et quelle prudence il fait ses évaluations, et avec quelle justesse elles se réalisent en ce qui concerne ses prévisions budgétaires.

Voilà les deux politiques mises en regard. Le parti conservateur est, lui aussi, en faveur de la construction d'un transcontinental. Il ne veut pas du projet du gouvernement. Il en préconise un autre, pourvu que celui-là fasse les affaires de ce parti, à un coût probable de deux cent cinq millions. De son côté, la politique du gouvernement nous offre un chemin de fer transcontinental nouveau moyennant une somme qui, d'après les honorables députés de l'opposition eux-mêmes, ne devra pas coûter plus de cent millions, soit moins que la moitié du projet lancé par le chef de la gauche. Mais ce n'est pas tout. Quelle est la différence entre le projet du gouvernement et celui du chef de l'opposition? Il y en a une, et elle est grande. Avec le projet du gouvernement, la ligne transcontinentale traversera un pays nouveau, riche en terres arables, en bois de charpente, de pulpe et autres, en pouvoirs d'eau et en ressources minières, un pays qui donnera un élan nouveau à la colonisation dans la province de Québec en particulier, et je ne crains pas d'affirmer que si le projet ministériel est voté—et il le sera—que de la ville de Québec aux limites ouest de cette province, ainsi que dans le nord d'Ontario, nous verrons au moins deux cents paroisses florissantes de chaque côté de cette ligne, et cela d'ici à vingt-cinq ans.

Je m'aperçois que j'ai un peu outrepassé la limite que je m'étais d'abord tracée au commencement de mon discours. L'honorable député de Simcoe-est (M. Bennett), disait l'autre jour que le discours du premier ministre avait été imprimé par dizaines de mille et par centaines de mille et lancé à travers le pays, évidemment, dans le but de faire de la cabale politique. J'ai beaucoup d'admiration pour le discours qu'a prononcé l'honorable chef du gouvernement, c'est un monument d'éloquence qui, par le fonds et la forme, n'a peut-être pas son égal dans les annales parlementaires du pays; mais malgré mon admiration pour ce discours, je dois dire que si j'avais en vue de réussir à influencer les électeurs de mon comté dans un sens favorable à la mesure ministérielle je changerais de ligne de conduite et je leur adresserais le discours du chef de l'opposition, car je ne crois pas que l'on puisse émettre un projet plus hybride, une prétention plus erronée en ce qui concerne les intérêts du pays; je ne crois pas que l'on puisse soumettre à l'électorat une politique plus néfaste qui n'est, dans mon opinion, qu'une masse informe de solide, de liquide et de gazeux, beaucoup de gazeux surtout.

Avant de terminer je désire attirer l'attention de la Chambre sur une insinuation qui a été faite par un député des plus importants de la gauche, l'honorable député de

Bothwell (M. Clancy). Dans le cours de ses observations cet honorable député a tenté de porter au compte du député de Bonaventure (M. Marcell) une insinuation des plus malheureuses. Je regrette de ne pas voir l'honorable député de Bothwell à son siège. A tout événement, l'insinuation était que l'honorable député de Bonaventure avait traité ses compatriotes canadiens-français de fendeurs de bois et de porteurs d'eau. Je ne crois pas que jamais plus vulgaire expression ait été employée dans cette Chambre à l'adresse d'une race. Y a-t-il, pour un moment, un seul homme ici ou en dehors, qui connaissant l'honorable député de Bonaventure et l'attachement que cet honorable député porte à ses compatriotes soit sous l'impression qu'il ait pu décrier sa race en cette Chambre? Ce sentiment n'est assurément partagé par aucun député, pas même par l'honorable député de Bothwell lui-même, mais il fallait laisser cette insinuation sur les épaules de l'honorable député de Bonaventure. L'expression anglaise dont s'est servi l'honorable député de Bothwell traduirait peut-être mieux ma pensée en exprimant le langage dont il s'est servi, "hewers of wood and drawers of water." L'honorable député de Bothwell a-t-il cru un instant que le député de Bonaventure ait pu se servir d'un tel langage à l'adresse de la race à laquelle j'appartiens et dont je suis orgueilleux? C'est là une insinuation mal placée, et quel qu'ait pu être le but de celui qui l'a faite, je crois de mon devoir de protester énergiquement contre un tel langage; de protester non seulement en mon nom et au nom de mon comté, mais aussi au nom des députés canadiens-anglais. Je suis convaincu que pas un seul d'entre eux ne partage cette opinion, à part du député de Bothwell (M. Clancy). En médecine, il y a une maladie que l'on appelle le prurit, dont le principal symptôme est la démangeaison. Je me suis souvent demandé si dans l'ordre moral il n'existe pas une maladie d'esprit qui porterait le nom de francophobie et dont le principal symptôme serait un mouvement instinctif de promener ses ongles sur les Canadiens-français.

M. MONK: En l'absence de l'honorable député de Bothwell (M. Clancy), je crois de mon devoir de demander à mon honorable ami (M. Béland), si le député de Bothwell n'a pas dit que c'était le député de Bonaventure qui avait prononcé les paroles incriminées. Je crois que mon honorable ami devrait accepter la rectification.

M. BELAND: On pourra lire mes paroles dans les "Débats." J'ai parlé avec précaution parce que je savais que c'était un sujet délicat, et je vais répéter mes paroles pour le bénéfice de mon honorable ami.

J'ai dit que le député de Bothwell avait placé sur les épaules du député de Bonaventure—